



Namaste !



Bulletin
d'information aux
adhérents et amis
de SAFI
N° 16 - Juillet 2024

Varanasi

GRACE A VOTRE GENEROSITE, UNE BELLE AVANCEE DES TRAVAUX



LA CONSTRUCTION DU FOYER EN IMAGES (1ère tranche de travaux)

Etape 1

a. Fondations



b. Mise en place des pieux



c. Construction de la fosse septique



d. Construction du puisard



Etape 2

a. Apport de terre et égalisation du terrain



b. Construction des semelles filantes

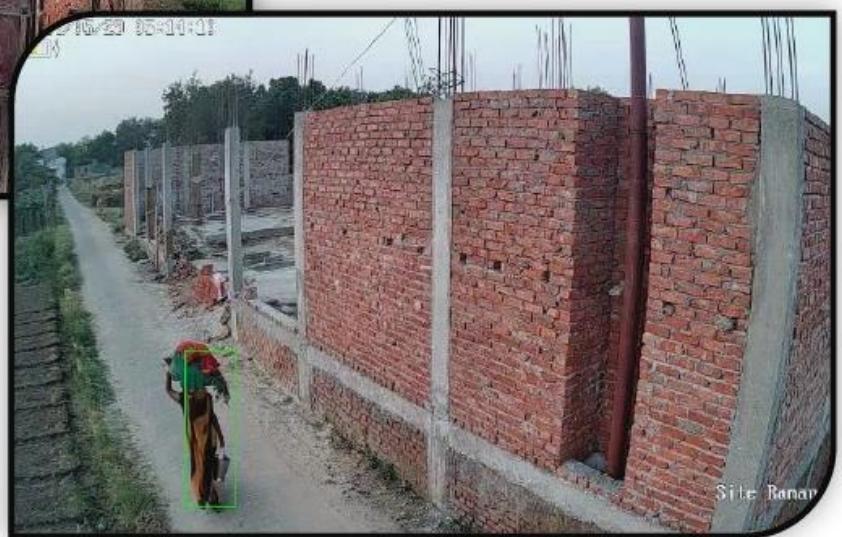


Etape 3

a. Coulage des colonnes



b. Construction des murs extérieurs



c. Mise en place du départ d'escalier pour le futur étage



Etape 4

a. Préparation de la dalle



b. Pose des grilles d'acier



c. Coulage de la dalle



**MAIS ENCORE UN GRAND BESOIN DE VOUS
POUR CONTINUER ET MENER
CE PROJET A SON TERME**

Le dossier de demande de subvention que SAFI a déposé auprès de bailleurs de fonds qui apportent leur aide à des projets humanitaires internationaux n'a malheureusement pas obtenu la réponse positive souhaitée. Nous devons retravailler le projet en suivant les pistes préconisées par le jury et redéposer le dossier à la prochaine session.

SAFI, grâce aux recettes des manifestations, au montant des adhésions et aux dons, a toutefois pu allouer un financement spécifique de 10 000 euros. Mais nos moyens sont limités et nous ne pouvons, pour l'heure, faire plus. Par ailleurs, nous continuons, bien sûr, à financer nos actions habituelles concernant le quotidien (loyer, alimentation, scolarité, ...).

Si vous souhaitez, vous aussi, participer à la poursuite de ce projet qui permettra une pérennisation du foyer et donnera une sécurité et une stabilité aux enfants accueillis, votre contribution, même minime, sera la bienvenue.

Vous pouvez faire un virement direct sur le compte SAFI ou adresser votre contribution par chèque à notre trésorier Jean-Louis HESBOIS, 239 Chemin du Peu 36600 LYE.

Merci à tous pour votre coopération et votre soutien.

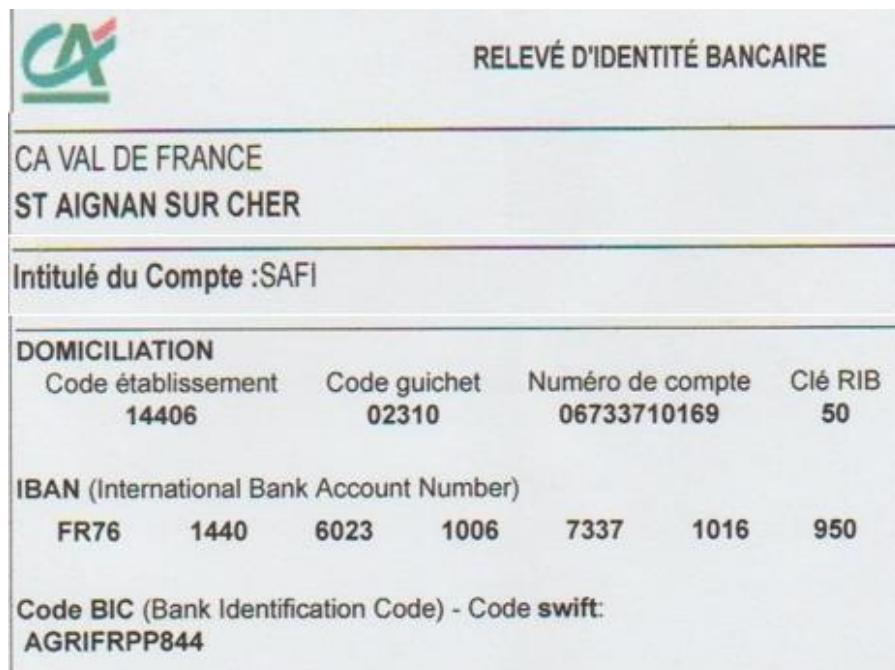
Les membres du bureau SAFI

Adhésions, dons ou parrainages

Adressez votre chèque, à l'ordre de SAFI et accompagné de vos coordonnées ou des bulletins d'adhésion et/ou de parrainage, à notre trésorier :

Jean-Louis HESBOIS - 239 chemin du Peu - 36600 Lye

ou faites directement un virement sur le compte de SAFI



Adhésion, dons et parrainages sont déductibles de vos impôts sur le revenu
à hauteur de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable.

Et n'oubliez pas d'aller régulièrement visiter notre site :
<https://assocsafi41.wixsite.com/safi-femmesindiennes>

